



JACQUELINE GOURAULT
MINISTRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET
DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

OLIVIER DUSSOPT
SECRETARE D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE
L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 novembre 2019
N°870

Tremblement de terre dans l'Ardèche : une enveloppe de 2 M€, allouée par l'Etat, pour la reconstruction

L'Ardèche et la vallée du Rhône ont connu un tremblement de terre de forte amplitude ce lundi 11 novembre. Les collectivités et les habitants ont démontré une mobilisation et une solidarité exceptionnelle. L'Etat était présent pour porter secours aux populations sinistrées et il s'engage pour la reconstruction des territoires dévastés.

En plus des dispositifs d'aide de droit commun, une enveloppe exceptionnelle de 2 M€ va être attribuée pour les collectivités reconnues en état de catastrophe naturelle. Cette enveloppe, gérée par la préfecture de l'Ardèche, facilitera la reconstruction des infrastructures publiques afin de garantir le maintien des services publics locaux.

Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics, ont fait part de leur vive émotion et souhaitent témoigner du soutien de l'Etat auprès des élus et des habitants. « *Face à cette situation, il est important que l'Etat accompagne les collectivités car la nation est solidaire de chacun des territoires. La réponse et l'action de l'Etat en faveur de ces communes doivent donc être à la hauteur de la violence du séisme* » souligne Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics saluent l'engagement des agents publics auprès des habitants, au service des territoires concernés.

Contact presse :

Secrétariat du Chef de cabinet d'Olivier Dussopt : 01 53 18 45 75 /
chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 /
communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr